

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP SOLUTION T2-B

Art.-No.

517 7377, 517 7379 517 7390, 119000186

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésif, colle

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: REMA TIP TOP AG  
Rue: Gruber Strasse 65  
Lieu: D-85586 Poing  
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:  
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2  
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1  
Mutagénicité sur les cellules germinales: Muta. 2  
Cancérogénicité: Carc. 1B  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3  
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3  
Mentions de danger:  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Peut provoquer le cancer.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

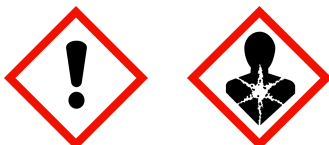
###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Trichloroéthylène  
Bis(dibutylthiocarbamate) de zinc

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 2 de 11

#### Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 2.3. Autres dangers

Inconnus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Préparation avec trichloroéthylène

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP SOLUTION T2-B**

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 3 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
79-01-6	Trichloroéthylène			< 85 %
	201-167-4	602-027-00-9	01-2119490731-36	
	Carc. 1B, Muta. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H350 H341 H315 H319 H317 H336 H412			
1314-13-2	Oxyde de zinc			< 1 %
	215-222-5	030-013-00-7	01-2119463881-32	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
5459-93-8	N-Cyclohexyl-N-éthylamine			< 1 %
	226-733-8		01-2119949285-29	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 3; H226 H311 H332 H302 H314 H412			
136-23-2	Bis(dibutyldithiocarbamate) de zinc			< 1 %
	205-232-8	006-081-00-9	01-2119535161-51	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H315 H319 H317 H335 H400 H410			
793-24-8	N-1,3-diméthylbutyl-N'-phényl-p-phénylenediamine			< 0,1 %
	212-344-0		01-2119485839-15	
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Substance SVHC [Règlement (CE) No 1907/2006 Article 57]: Trichloroéthylène

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

**Après inhalation**

- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
- En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

- Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

- Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.
- Attention. Risque d'aspiration.
- Appeler aussitôt un médecin.
- Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 4 de 11

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Peut causer le cancer.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée  
Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
monoxyde et dioxyde de carbone  
Chlore et traces de phosgène.  
Gaz chlorhydrique

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

#### **Information supplémentaire**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservé le récipient bien fermé.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 5 de 11

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

##### Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec:

Oxydants

Poudre d'aluminium

Métaux alcalins et alcalino-terreux.

Lessives alcalines

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésif, colle

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
79-01-6	Trichloroéthylène	75	405		VME (8 h)	
		200	1080		VLE (15 min)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	

##### Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
79-01-6	Trichloroéthylène	Acide trichloroacétique + trichloroéthanol (/g créatinine)	300 mg/g	Urine	en fin de poste et fin de semaine

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

##### Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en viton, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur < Vitoject 890 > de la société KCL

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 6 de 11

(www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Brun
Odeur:	Douçâtre

#### Testé selon la méthode

#### Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Env. 90 °C
Point d'éclair:	n.a. *)
Limite inférieure d'explosivité:	7,9 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	
Température d'inflammation:	410 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	77 hPa
Densité:	1,42 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Viscosité dynamique:	2000 mPa·s
Densité de vapeur:	4,54
Teneur en solvant:	> 90 %

### 9.2. Autres informations

\*\*) Selon les renseignements de la PTB, il n'existe pas de point d'inflammation pour le trichloroéthylène; cependant, des mélanges de vapeur ou d'air s'enflamment sous l'apport plus intensif d'énergie."

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- Réagit au contact des agents d'oxydation.
- Réagit avec les lessives alcalines.
- Réagit au contact des métaux alcalins.
- Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.

### 10.4. Conditions à éviter

Au-dessus de 120°C, une décomposition thermique devient possible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 7 de 11

#### **10.5. Matières incompatibles**

Les métaux alcalins et alcalino-terreux., Bases., oxydants, Poudre d'aluminium

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Chlore et traces de phosgène.  
Gaz chlorhydrique  
Monoxyde et Dioxyde de carbone

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Trichloroéthylène

DL50/orale/rat: 5400 mg/kg

DL50/cutanée/lapin: > 2000 mg/kg

CL50/inhalatif/rat: 12500 ppm/4h

##### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (Trichloroéthylène; Bis(dibutyldithiocarbamate) de zinc;

N-1,3-diméthylbutyl-N'-phényl-p-phénylenediamine)

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Trichloroéthylène)

Peut provoquer le cancer. (Trichloroéthylène)

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Trichloroéthylène)

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

##### **Expériences tirées de la pratique**

##### **Observation diverses**

Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes susceptibles.

Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent inclure:

Migraine, vertiges, faiblesse, inconscience.

Danger d'œdème pulmonaire.

Le contact avec la peau ou l'inhalation des solvants contenus dans ce produit peuvent provoquer une irritation de la peau, des yeux et des muqueuses.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP SOLUTION T2-B

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 8 de 11

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Trichloroéthylène

CL50/Pimephales promelas/ 96 h = 42,4 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h = 20,8 mg/l

CE50/Algue/96 h = 36,5 mg/l

Oxyde de zinc

CE50/Selenastrum capricornutum/72 h = 0,17 mg/l

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Trichloroéthylène

Biodégradabilité (OCDE): 2,4% (14 d) [OCDE 301C]

Difficilement biodégradable.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Trichloroéthylène

A cause du Po/w faible il est possible de supposer un faible potentiel bioaccumulateur. (Log Pow: 2,53)

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Trichloroéthylène

Mobilité élevée dans les sols.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue fortement l'eau

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

UN 1710

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

TRICHLORÉTHYLÈNE, SOLUTION



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP SOLUTION T2-B**

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 9 de 11

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

6.1



Code de classement:

T1

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité dégagee:

E1

Catégorie de transport:

2

N° danger:

60

Code de restriction concernant les tunnels:

E

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

UN 1710

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

TRICHLORÉTHYLÈNE, SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

6.1



Code de classement:

T1

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité dégagee:

E1

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

UN 1710

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

TRICHLOROETHYLENE SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

6.1



Marine polluant:

No

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dégagee:

E1

EmS:

F-A, S-A

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

UN 1710

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

TRICHLOROETHYLENE SOLUTION

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP SOLUTION T2-B**

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 10 de 11

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

6.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

6.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

2 L

Passenger LQ:

Y642

Quantité dégagee:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

655

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

663

IATA-Quantité maximale (cargo):

220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Trichloroéthylène

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Trichloroéthylène

2004/42/CE (COV):

&gt; 90 %

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D):

3 - pollue fortement l'eau

**Information supplémentaire**

Observer les normes pour les produits chimiques interdits.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP SOLUTION T2-B**

Date de révision: 15.08.2017

Code du produit: 00156-0014

Page 11 de 11

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*